



*Quoi de neuf
à Uzein ?*

Votre Mairie est ouverte :

de 9h à 12h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ;

de 13h30 à 18h les mardi et jeudi

Le maire reçoit sur rendez-vous :

Tél. 05 59 33 19 84

courriel: mairie.uzein@wanadoo.fr

Site internet : uzein.fr

MAI 2017

Séance du conseil municipal du 30 mai

1 Gestion de la compétence « eau » sur la commune d'UZEIN :

Les membres du Conseil Municipal d'UZEIN sont invités à se prononcer et à exprimer leur position au sujet de la gestion de la compétence eau sur la Commune d'UZEIN suite au courrier de M. Jean-Pierre PEYS, Président du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Luy Gabas Lées. Le maire propose de continuer à travailler et à faire partie de ce syndicat.

Unanimité pour la continuité de ce service.

2 Procédure d'avancement de grade :

L'article 49 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée donne compétence à l'organe délibérant pour fixer les taux de promotion pour l'avancement de grade, après avis du Comité Technique. Il s'agit de déterminer, pour chaque grade, le nombre d'emplois correspondant à des grades d'avancement qui pourront être créés dans la collectivité. Ce taux de promotion sera appliqué au nombre de fonctionnaires promouvables chaque année dans chaque grade pour déterminer le nombre d'avancements de grade possibles.

Compte tenu de l'effectif des fonctionnaires employés, il est proposé de retenir un taux de promotion de 100% pour l'ensemble des cadres d'emplois. Il est rappelé que les conditions personnelles d'ancienneté et, le cas échéant, d'examen professionnel que doivent remplir les fonctionnaires pour avancer de grade font l'objet d'une réglementation nationale qui s'impose.

Pour information, l'avancement de grade n'est pas automatique. Il est précédé de l'avis de la Commission Administrative Paritaire.

Proposition adoptée à l'unanimité

3 Créations d'emploi dans le cadre d'avancements de grade :

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail, des missions assurées et des possibilités d'avancement de grade de 3 agents à compter du 01/06/2017, il est proposé au Conseil Municipal la création des emplois :

Adjoint technique principal (ATP) de 1^{ère} classe ; ATP de 2^{ème} classe ; ATSEM principal de 1^{ère} classe.

Créations adoptées à l'unanimité

4 Transfert à la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées de la compétence facultative relative aux infrastructures passives de communications électroniques :

Dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public relative au très haut débit, la nouvelle Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, issue de la fusion, a procédé à l'harmonisation des compétences des anciens EPCI en matière de communications électroniques. Par délibération du 16/03/2017, la CAPBP a décidé d'exercer sur l'ensemble de son périmètre la compétence « Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L.1425-1 du CGCT ».

Afin de permettre un développement cohérent des infrastructures passives par une seule et même personne morale sur l'ensemble du territoire communautaire, il a ainsi été proposé lors de cette séance du 16/03/2017, de transférer à la CAPBP la compétence facultative suivante : « Construction, gestion, maintenance et exploitation des infrastructures passives de communications électroniques sous les voies communales et communautaires ».

Transfert de compétence adoptée à l'unanimité

5 Mise à jour du tableau de la voirie communale :

Cette mise à jour du tableau récapitulatif de l'ensemble de la voirie communale a été adoptée à l'unanimité.

6 Local « Jeunes » : projet de convention fixant les modalités de prêt :

Suite aux travaux de la commission scolaire-périscolaire-enfance-jeunesse, Marijo PECCOL présente les 2 types de convention d'utilisation du futur local « Jeunes », une pour les majeurs et pour les mineurs. Ce local, situé dans le prolongement de la salle des associations, devrait être ouvert au début de l'été.

Projet adopté à la majorité

7 Demande de prêt de la Salle Polyvalente et de la Maison pour Tous : USID de Pau :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été sollicité pour le prêt de la Maison Pour Tous et de la salle polyvalente le jeudi 15 juin 2017 par l'Association de l'USID de Pau. Depuis cette demande, la Maison pour Tous est utilisé pour la restauration scolaire. Après débats, il est proposé de louer la salle polyvalente avec une

Informations diverses

1 Elections législatives des 11 et 18 juin 2017 :

Participation à la tenue du bureau de vote : Vous voulez participer à la tenue d'un bureau de vote pour les élections législatives ? Vous pouvez vous inscrire en mairie.

Horaires d'ouverture : Attention, le bureau de vote pour ce scrutin fermera à 18 h et non 19 h comme pour les présidentielles.

2 Rappels « RESPECT DU VOISINAGE » :

* Les horaires pendant lesquels les particuliers peuvent effectuer des travaux de bricolage et de jardinage sont :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h ; - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

* L'été est propice pour fêter divers événements, n'hésitez pas à avertir vos voisins !

3 Pique-nique du village : Invitation du Conseil municipal des enfants (CME) :

Le Conseil Municipal d'Enfants (CME) d'Uzein invite tous les habitants de la commune à un pique-nique au stade du village (ou au Lanot si très beau temps) le samedi 17 juin à partir de 11h30. Réservations au 06 82 96 85 37.



4 Fait divers : De faux gendarmes cambriolent puis dépouillent un administré :

Les malfaiteurs, déguisés en faux policiers ou en faux gendarmes avec des cartes professionnelles, ont cambriolé par effraction une maison d'Uzein, puis ont attendu le retour de leur victime en lui disant qu'ils ont été appelés pour un cambriolage !! Là, ils n'hésitent pas à jouer les investigateurs et re-subtilisent les biens précieux non volés, dans un premier temps, dont la victime s'efforce de vérifier leur présence. Soyons extrêmement vigilants ! En cas d'observations de voitures suspectes en repérage, comme ce fut le cas, n'hésitez pas à contacter la mairie avec le maximum de renseignements.

5 Infirmière libérale à Uzein : Mme Virginie MARC, domiciliée à Uzein, vous propose ses prestations d'infirmières (cabinet, soins à domicile). Renseignements au 06 17 06 03 08

6 Retour sur le sinistre du restaurant scolaire : Après la réorganisation des services, la commune a missionné son propre expert d'assurances pour gérer avec les autres experts la partie responsabilité, déblocage de fonds pour les achats urgents et les futurs travaux. La mise en état du bâtiment du centre de loisirs et du périscolaire, la mise en place de modulaires faisant office de future cantine provisoire, la maîtrise d'œuvre pour la reconstruction sont les sujets majeurs du conseil et de la secrétaire générale.

D'autres articles illustrés sur le site uzein.fr qui va changer de peau fin juin (conseil municipal élargi au conseil municipal des enfants (CME), le coup de chaud au restaurant scolaire, la réorganisation des services, se promener à Uzein, le fleurissement du village par le CME, ...)

Informations des associations

1 Soirée théâtre du 9 juin

L'association **Arts Muse et Vous** propose, cette année encore, dans le cadre des « Ateliers Théâtre en relais » une soirée théâtre le vendredi 9 juin à la salle polyvalente.

Au programme : 18h « A la source » par les 7-9 et les 10-12 ans

19 h15 : « Colibri » par les adultes (Groupe2) 21 h « All inclusive » par les adultes (Groupe3)

Entrée libre. Une buvette sera proposée par une association d'Uzein.

2 FOYER RURAL Section Histoire et Patrimoine Local

L'objectif de la matinée du 27 mai était de débroussailler les abords du moulin et le fossé allant jusqu'au Bruscos.

Malgré la chaleur, Jean-Jacques, Pierre, Armand, Jean-Claude et Paul ont mené à bien l'objectif.

Ils donnent rendez vous à tous à la rentrée pour faire avancer le dossier de la réhabilitation du moulin.



3 L'accueil de loisirs « Le Petit Prince »

L'accueil de loisirs « Le Petit Prince » sera ouvert cet été du **10 juillet au 04 août et du 28 août au 1er septembre 2017**. Inscriptions et renseignements au 05 59 33 54 32 ou par mail clsh.uzein@orange.fr

4 Los GRAVASSERS : Journée Sportive/Cérébrale/Festive SAMEDI 10 JUIN

- Toutes les équipes sont convoquées à partir de 8h30 au bois du Lanot pour :
- 1) Café
 - 2) Recevoir le bandana à mettre en évidence toute la journée (poignet droit/gauche, cheville, tour de coup et s'acquitter de la cotisation (10 € par équipe).
 - 3) Débriefing et planning journée (désignation des 2 arbitres par équipes)



INSCRIPTIONS REPAS DU SOIR AVANT LE 9 JUIN (OUVERT À TOUS, MÊME AU NON PARTICIPANT DU JEU !!) :

CHIPOLATAS/FRITES-FROMAGE-GLACES pour 5€ (GOUVENOU Sophie 0761384161)

La soirée se terminera autour d'un feu de la St JEAN et en musique si le temps le permet.

A noter que chaque participant s'organise pour le repas (auberge espagnole) du midi, les Gravassers n'assurant que la buvette.

5 Lescar Promotion Volley Ball

EQUIPE 1 FEM a terminé la saison en alternant le bon et le moins bon, sans arriver à concrétiser sur les bonnes phases et termine à la 9ème place assurant ainsi le maintien qui était l'objectif.

Malgré tout, quelques petits regrets car il y avait quand même la place de grappiller 2 ou 3 places. Bilan saison 7 V et 13 D avec 26 sets G et 44 P

EQUIPE 2 FEM Après avoir terminé la 1ère Phase à la 8^{ème} place, cette jeune équipe a assuré les playdown en terminant à la 3^{ème} place avec 9 V et 7 D et 30 sets pour et 3^{ème} contre. Une bon fin de saison pour cette équipe qui a nettement progressé permettant à quelques unes d'entr'elles d'intégrer l'équipe première.

EQUIPE 1 MASC a fait une saison sans bavure en s'imposant de belle manière avec 16 V et 0 défaite et 48 sets gagnés pour 4 perdus. Elle équipe évoluera donc la saison prochaine en Prénationale

EQUIPE 2 MASC Après avoir terminé à la 4^{ème} place en 1ère phase, elle termine la saison en playoff sur les chapeaux de roue en s'imposant avec 3 V 3-1 et 2D 3-0 terminant ainsi sur la saison à la 3^{ème} place

M17/20 FEM Cette équipe ayant intégré des nouvelles débutantes, a su tirer son épingle du jeu et termine la saison championne Adour

M15 MASC Cette équipe prometteuse ayant eu quelques parfois soucis d'effectif termine 3ème en championnat régulier Régional élite et à la 5^{ème} place au tournoi final grande région qui s'est déroulé à Saintes après être passée très près de gagner la ½ finale !

M13 MASC Cette équipe en regroupement avec le Luy du Béarn a terminé son beau parcours au 6^{ème} tour de Coupe de France face aux équipes de Montpellier et Cagnes sur Mer. En Championnat Régional nos jeunes Lescariens ayant terminé 4^{ème} en raison notamment de 2 forfaits pour cause effectif. Cette place qui ne les favorisait pas pour le tournoi final Grande Ligue, leur a permis, grâce aux bons conseils des entraîneurs de contourner les obstacles en terminant Champions. Une belle récompense pour ses jeunes qui ont bien travaillé tout au long de la saison

M13 F FEM Composée essentiellement de débutantes, les filles ont bien progressé tout au long de la saison et termine sur le podium (3^{ème}) en championnat Adour.

L'ÉCOLE DE VOLLEY Malgré les nettes progressions 3 paires, nos jeunes ont trébuché lors du tournoi final qualificatif pour les finales régionales à Uzein où 24 équipes en ont décousu. Tous ces jeunes de l'école de volley se sont retrouvés le 14/05 à Lescar avec les parents pour un tournoi final sympathique se terminant par un agréable pique nique.

BEACH VOLLEY Après la salle, la saison se poursuit sur le sable où nos 2 paires de M17 M se sont imposées au 1er tour de Coupe de France en battant Montpellier et Landouge. Le 28 mai, se déroulait à Lescar le challenge Inter clubs aquitain avec la participation de 39 équipes. Une belle journée avec un vide grenier autour, ce qui faisait une belle manifestation. A noter la victoire et la place de 3ème en Séniors Masc , la 2ème place en Fem sénior et les M17 M.



LIGUE MONDIALE Masculine au Palais des Sports à Pau

9-10 et 11 Juin du Volley de haut Niveau

FRANCE ETATS UNIS ITALIE RUSSIE

6 rencontres (2 par jour) à ne pas manquer ; si vous souhaitez bénéficier du tarif préférentiel licencié ou tarif de groupe (à partir de 15€ par jour) vous pouvez contacter Lucien Tircazes au 06 62 94 04 33